

Haltes-garderies itinérantes dans l'Yonne

DES BÉBÉBUS,
SOUTENUS,
NOTAMMENT,
PAR LE CONSEIL
GÉNÉRAL
ET LA CAF,
SILLONNENT
LE DÉPARTEMENT

AUXERRE
correspondance

Maman hyperactive de cinq petites filles, Valérie Lepever a créé en mai 2002 dans l'Yonne le Bébébus, une halte-garderie itinérante, gérée par l'association Igloo. Son objectif : proposer un service aux habitants des communes rurales et, pourquoi pas, permettre aux femmes de mener des démarches de retour à l'emploi. Entre l'envie et la réalisation, le chemin a été long.

La jeune femme a dans un premier temps adressé la plaquette d'une expérience picarde similaire à une cinquantaine de maires de l'Yonne, département où est situé le constructeur de Bébébus Cerva, qui en vend dans la Nièvre, le Var, etc. « Deux élus seulement m'ont répondu », déplore-t-elle. Le principe est simple : un véhicule équipé en nursery se positionne près d'une salle polyvalente agréée par

le médecin du service de protection maternelle et infantile. Tout un matériel de halte-garderie y est installé pour les enfants de 3 mois à 6 ans, qui ne monteront dans le Bébébus que pour se changer et aller aux toilettes ; les plus petits y dormiront.

L'idée a surpris et l'énergie déployée par la directrice d'Igloo a dérangé certains, qui lui ont suggéré qu'en tant que mère de famille elle avait « mieux à faire »... Son dossier sous le bras, elle a démarché de nombreux élus. Le déclic s'est produit lorsque Jean-Luc Prévost, maire de Merry-la-Vallée, a provoqué une réunion rassemblant assistants maternelles, mères de famille et médecins. Le conseil général de l'Yonne, la Caisse d'allocations familiales (CAF) et des partenaires privés ont alors décidé de soutenir ce projet développé par l'association Igloo, pour un investissement total de 69 379 euros.

Après le Bébébus de l'Auxerrois, deux autres ont pris la route dans le département. Ils sont agréés pour 15 places et comptent une éducatrice de jeunes enfants, une auxiliaire de puériculture et, au besoin, une, voire deux animatrices. La CAF participe à hauteur de 50 % du prix de passage annuel (5 629 euros pour une demi-journée) et les parents s'acquittent d'un montant basé sur leurs ressources (30 centimes à 2,30 euros l'heure).

Les mamans qui utilisent ce service mettent à profit ce temps pour effectuer des tâches ménagères, mais quelques-unes entreprennent des démarches de recherche d'emploi. Ce système permet aussi aux parents qui travaillent à domi-

cile de se rendre à des rendez-vous professionnels à l'extérieur ou de s'occuper de leurs chambres d'hôtes par exemple.

Si le Bébébus de l'Auxerrois fonctionne à plein régime avec sept demi-journées et deux journées complètes par semaine, celui de la Puisaye, lancé en juin, ne parvient pas à trouver sa vitesse de croisière. Et le troisième, qui dessert l'Avallonnais depuis le mois de septembre, tourne presque à vide. Pour Valérie Lepever, « certains besoins peinent à émerger dans les communes les plus rurales, où beaucoup de femmes sont en congé parental ou épouses d'agriculteurs : les parents y ont pris l'habitude de s'organiser sans aide extérieure ». Elle souhaiterait que son initiative s'inscrive dans des projets

Les Bébébus d'Igloo auront peut-être aussi un avenir comme outil d'insertion des populations en difficulté. Le plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE) de Sens, qui mène une réflexion sur les modes de garde atypiques et les freins à la reprise d'activité, pourrait envisager son utilisation en milieu rural. « Des structures du PLIE ont signalé que, parfois, des personnes en insertion professionnelle ne venaient pas car elles devaient garder leurs enfants, ou encore qu'elles les amenaient avec eux », explique Patricia Flavien, directrice de l'association Ailes, dont dépend le PLIE. Le problème se pose également dans les cas d'horaires atypiques : « Les femmes que nous suivons se voient souvent proposer des emplois non qua-

« Certains besoins peinent à émerger dans les communes les plus rurales, où beaucoup de femmes sont en congé parental ou épouses d'agriculteurs : les parents y ont pris l'habitude de s'organiser sans aide extérieure »

VALÉRIE LEPEVER

de communautés de communes. Celle de Yonne Nord, autour de Pont-sur-Yonne, gère son propre Bébébus, qui « fonctionne très bien », dit-elle.

Mais diverses formules sont possibles. Dans d'autres départements, des haltes-garderies itinérantes dépendent d'un conseil général, d'une communauté de communes, de la CAF ou encore d'une association.

liés aux horaires décalés, qui sont difficiles à gérer si elles ont des enfants. L'idée serait peut-être alors de faire appel aux services d'une personne qui viendrait à la maison jusqu'à l'heure de l'école. » En parallèle, la CAF et les crèches réfléchissent à des horaires d'ouverture plus souples pour les structures existantes.

Nathalie Hadrbolec